



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

IC – Recrutement d’un(e) consultant(e) national(e) en charge de l’évaluation du fonctionnement des fonds de garantie pour l’autonomisation des femmes mis en place dans le cadre des programmes et projets appuyés par le PNUD, ONU Femmes et FIDA.

| | |
|-------------------------------------|--|
| <u>Lieu de la mission</u> : | Bujumbura |
| <u>Durée de la mission</u> : | 44 jours ouvrables |
| <u>Description</u> : | Evaluation du fonctionnement des fonds de garantie |

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

La volonté de promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles a été réaffirmée dans l’Agenda 2030 adopté en 2015 par l’Assemblée générale des Nations Unies qui souligne que « la pleine réalisation du potentiel humain et du développement durable ne sera pas possible tant que la moitié de l’humanité continuera de se voir refuser la plénitude de ses droits humains et de ses chances. Les femmes et les filles doivent avoir accès, sur un pied d’égalité avec les hommes et les garçons, à une éducation de qualité, aux ressources économiques et à la vie politique active, et avoir les mêmes chances d’accéder à l’emploi, aux postes de direction et à la prise de décisions à tous les niveaux. »¹.

Le Rapport 2016 sur le Développement Humain en Afrique du PNUD² fait états des inégalités de genre et le manque d’autonomisation des femmes qui coûtent à l’Afrique subsaharienne près de 95 milliards de dollars par an. Ce constat montre combien il est stratégique pour les Etats de mieux prendre en compte la dimension genre dans leurs politiques nationales³. En effet, l’investissement dans l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes constituent des accélérateurs importants pour l’atteinte des Objectifs de Développement Durables. D’autre part, une étude conjointe conduite par le Groupe de la Banque Mondiale, UNEP, PNUD et ONUFEMMES en octobre 2015 dans trois pays le confirme. Elle montre que combler l’écart entre les sexes dans la productivité agricole pourrait potentiellement tirer de la pauvreté 238.000 personnes au Malawi, 80.000 en Tanzanie, et 119.000 en Ouganda. Cette lacune existe parce que les femmes ont souvent l’accès inégal à la terre, aux intrants agricoles, au travail et à la connaissance.

¹ Programme de développement durable, paragraphe 20

² Rapport 2016 sur le Développement Humain en Afrique PNUD

<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-africa-human-development-report.html>

Au niveau du Burundi, pays avec 87% de la population vivant en milieu rural, on ne saurait parler d'égalité de genre et d'autonomisation de femme sans prendre en compte les besoins des femmes et des filles rurales. Effectivement, la population féminine, dans toutes les provinces, excepté la Mairie de Bujumbura, est majoritairement rurale est estimée à 91%. Le manque d'opportunités économiques des femmes et filles rurales en l'occurrence l'accès à la terre et aux services financiers accentue leur pauvreté et les confine dans l'agriculture de subsistance traditionnelle peu performante, avec l'absence de contrôle des revenus agricoles.

Depuis quelques années, le Gouvernement du Burundi s'est inscrit dans une dynamique de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, à travers la mise en œuvre de la Politique Nationale de Genre a mis en place des mesures spécifiques pour faciliter l'accès des femmes au crédit. Dans le cadre du projet *“Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de Reconstruction communautaire”* mis en œuvre par le ministère ayant le genre dans ses attributions et UNIFEM (PBF-I), 532 associations comptant 13.042⁴ membres ont bénéficié en 2008, des crédits d'un montant de 793.249.225 francs burundais pour mettre en œuvre leurs initiatives économiques.

En 2011, dans le cadre du programme de consolidation de la paix à travers la réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit (PBF II) mis en œuvre par le Gouvernement du Burundi et les agences des Nations Unies à savoir le PNUD, FAO, HCR, UNFPA et ONUFEMMES, un fonds d'un montant de 360.000 USD a facilité l'accès aux services financiers aux femmes affectées par le conflit (RDExC) des provinces de Bubanza, Bujumbura et Cibitoke et à leurs associations. En 2014, pour consolider ce fonds et élargir le champ d'action aux provinces de Bururi, Makamba, Rutana, Karusi et la Mairie de Bujumbura qui hébergent elles aussi les personnes affectées par le conflit principalement les rapatriés, les ex-combattants et les déplacés, un financement supplémentaire de 380.000 USD reçu par ONU Femmes à travers la coopération avec la Belgique a permis la sélection de six institutions de Microfinance (CECM, COSPEC, DUKUZE MICROFINANCE, FENACOBU, ITEKA MICROFINANCE et WISE) pour accorder des crédits aux femmes. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités d'appui à la sécurité alimentaire, l'encadrement des coopératives agricoles et les initiatives de renforcement de la cohésion sociale, d'autres initiatives similaires de fonds de garantie ont été mises en place par le FIDA, le PAM et le PNUD dans plusieurs provinces du pays.

Pour ce qui concerne le PNUD, plusieurs fonds de garantie ont été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des projets de réintégration des déplacés ou des ex combattants utilisant la stratégie « 3x6 » dans les provinces de Bujumbura Rural, Rumongue et Makamba. Les informations pertinentes seront mises à la disposition des consultants au moment opportun.

L'objet de l'étude est de faire une évaluation des fonds de garantie mis en place pour faciliter l'accès au crédit des femmes à faibles revenus en capitalisant l'évaluation réalisée en 2015 du fonds mis en place par ONUFEMMES. Avec la crise socio politique que le pays a traversée en 2015, il s'avère nécessaire de conduire une autre évaluation pour faire le point sur leur

⁴ Rapport final du projet *PBF BDI/A-3 “Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire”* p. 7

fonctionnement, leur pertinence et les conditions nécessaires pour leur pérennisation et extension si cela est jugé nécessaire. L'évaluation s'épanchera aussi sur les différentes approches mises en place pour stimuler l'épargne et le crédit en vue de leur harmonisation.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif global

Le/la consultant(e) national(e) va analyser la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité de la mise en place des fonds de garantie par le PNUD et ONUFEMMES en vue de l'autonomisation des femmes au Burundi.

Pour ce faire, l'expert va :

Objectifs spécifiques

- Faire l'état des lieux du fonctionnement de divers fonds de garantie mis en place dans le cadre des programmes et projets financés par ONUFEMMES, FIDA et PNUD en considérant leurs niveaux de supervision actuels, de déboursement des crédits et de remboursement ainsi que leur efficacité réelle par rapport aux objectifs de départ ;
- Analyser les forces et les faiblesses des diverses approches utilisées et le niveau de complémentarité entre les différents fonds ;
- Juger la perception qu'ont les parties prenantes (bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,) sur la mise en place des fonds de garantie ;
- Générer des leçons et faire des propositions en vue d'améliorer la mise en œuvre des fonds de garantie ou la conception d'un programme conjoint d'inclusion financière au profit de plus nécessiteux suivant les différents paliers de vulnérabilité préalablement établis et validés par les instances compétentes.

Cas de mission de terrain :

Le/la consultant(e) devra prévoir dans son offre les frais nécessaires à la réalisation d'une mission de terrain pour une durée n'excédant pas 12 jours dans les provinces de :

- Bujumbura Rural
- Bubanza
- Cibitoke
- Makamba

III. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION

L'évaluation sera conduite sous le prisme des critères et questions d'évaluations ci-après :

Pertinence

- Les fonds de garantie sont-ils cohérents avec les politiques publiques du Burundi ?
- Dans quelle mesure les fonds de garantie répondent aux enjeux de l'autonomisation des femmes et de leurs communautés ?

Efficacité

- Les approches utilisées permettent-elles de répondre efficacement aux enjeux de l'autonomisation des femmes et de leurs communautés ?
- Quels facteurs ont favorisés la mise en œuvre des fonds de garantie ?
- Quels facteurs ont défavorisés la mise en œuvre des fonds de garantie ?
- Y-a-t-il eu une bonne implication des communautés dans la mise en œuvre des fonds de garantie ?

Efficienne

- Les progrès enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre des fonds de garantie auraient-ils pu être amplifiés avec les mêmes ressources organisationnelles et financières ?
- Quelles sont les nouvelles opportunités nées au cours de la mise en œuvre des fonds de garantie ? Ont-elles été suffisamment exploitées pour la fourniture de services sociaux de qualité aux femmes et aux populations vulnérables ?

Impact

- Quel est l'effet (en tant que valeur ajoutée) perceptible des fonds de garantie ?
- Dans quelle mesure les fonds de garantie ont impacté sur la vie des femmes et des populations ?

Durabilité

- Quelles sont les mesures d'accompagnement mises en place pour assurer une meilleure durabilité des effets des fonds de garantie dans le temps et dans l'espace ?

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

- Une analyse critique de différentes approches utilisées par les différents fonds (les forces et les lacunes sur tous les points : fonctionnement, ciblage des bénéficiaires, niveau de recouvrement des crédits, le système de rapportage, l'encadrement des bénéficiaires, la supervision, l'impact sur l'autonomisation des bénéficiaires pertinences des systèmes de suivi et de gestion) est réalisée ;
- L'impact du fonds sur l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes sur le plan quantitatif et qualitatif est identifié ;
- Les meilleures pratiques et les leçons apprises en matière de l'autonomisation économique des femmes sont synthétisées et documentées ;
- Les recommandations sont formulées en vue du renforcement, de l'harmonisation et d'une mise à l'échelle des fonds sont formulées sur base des succès et des échecs de la mise en œuvre des différentes approches.

V. ACTIVITÉS À RÉALISER

- Définir la méthodologie de travail et la faire valider ;
- Faire une revue documentaire sur la mise en place et le fonctionnement des fonds de garantie pour l'accès des femmes au crédit ;
- Elaborer un plan de travail et chronogramme des activités et la faire valider ;
- Faire des entretiens avec différents intervenants de façon participative afin de recueillir toutes les informations nécessaires ;
- Faire une analyse critique et objective des forces et des faiblesses des approches et du fonctionnement des différents fonds ;
- Identifier les pratiques pouvant être considérées comme des meilleures pratiques et être utilisées à grande échelle ;
- Participer à une rencontre de pré validation du rapport par le comité technique de suivi ;
- Produire un dépliant sur les bonnes pratiques en matière d'autonomisation économique des femmes ;
- Produire le rapport définitif du fonctionnement des fonds en vue de leurs renforcements et leur mise à l'échelle intégrant les observations issues de l'atelier de validation.

VI. DURÉE DE LA CONSULTANCE

La mission s'étend sur une période de deux mois ou 44 jours ouvrables. Le / la consultante (e) est libre d'engager une équipe pour travailler avec lui/elle. Toutefois aucune charge supplémentaire ne sera facturée à l'organisation commanditaire de cette étude.

VII. LIVRABLES

- **Livrable 1 : Un rapport initial ou de démarrage d'évaluation**, 5 jours après le début de la mission, le/la consultant(e) doit soumettre un rapport initial, dans l'exercice de collection de données d'évaluation à part entière. Il doit détailler la compréhension du consultant par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse à l'aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations (une réunion de briefing sera organisée avec l'équipe technique de suivi de la mission d'évaluation)
- **Livrable 2 : Un draft du rapport d'évaluation**, 30 jours après la réunion de débriefing, en français et ne comptant pas plus de 30.000 (à l'exception du résumé exécutif et des annexes). Les parties prenantes auront un maximum de 4 jours pour réagir au rapport provisoire et faire des commentaires, et observations. Voir annexe 7 au <http://web.undp.org/evaluation/handbook/documents/english/pme-handbook.pdf> pour le modèle du Rapport de rapport d'évaluation

- **Livrable 3 : Un rapport final d'évaluation**, ne comptant pas plus de 30.000 mots (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français. 3 jours après réceptions des observations.
- **Livrable 4 : Une présentation Power Point**, des principales conclusions et des grandes recommandations de l'évaluation à toutes les parties prenantes du projet. 2 jours

VIII. PAIEMENT

Le paiement sera effectué en 3 tranches :

- 30% comme avance de démarrage ;
- 50% à la remise du rapport provisoire ;
- 20% à la remise du rapport approuvé.

IX. PROFIL RECHERCHÉ

Le profil du/de la consultant(e) recherché(e) est le suivant :

Qualification académique :

- Au moins un diplôme de maîtrise en Gestion des programmes, projets, développement, économie ou tout autre domaine équivalent.

Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en technique de suivi et d'évaluation des programmes de Microfinance au Burundi, des programmes ou politiques sociaux ;
- Avoir une expérience d'au moins 5ans dans le domaine de l'analyse financière ;
- Expérience avérée dans la performance sociale des Institutions de Microfinance ;
- Avoir une expérience pratique dans l'évaluation des programmes d'autonomisation de la femme ou projets similaires ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique de l'égalité des sexes et de l'autonomisation économique des femmes ;
- Avoir mené plusieurs travaux de recherche nécessitant la collecte d'informations et leur analyse et les avoir menés dans le domaine du développement économique rural.

Compétences et aptitudes

- Capacité à exécuter les tâches quotidiennes de façon efficace, systématique et fiable ;
- Sens de responsabilité, capacité d'analyse économique et d'organisation ;
- Aptitude à communiquer et à travailler sous pression et en équipe dans un environnement multiculturel ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques et statistiques.
- Avoir une expérience de collaboration avec le Gouvernement et les Agences du SNU.

X. Documents à fournir dans le dossier de candidature

Les consultants intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TDR et les raisons de la candidature (Une description de l'expérience du/ (de la) consultant(e) en matière de recherche et conduite de travaux similaires.
- Brève présentation de l'approche méthodologique, de l'organisation de la mission envisagée et d'un calendrier pour la conduite du travail.
- Curriculum Vitae incluant l'expérience acquise dans des missions similaires et au moins 3 références avec leurs contacts ;
- Formulaire P11 dûment rempli et signé par le/la consultant(e).

- Une offre financière

La proposition financière complète doit être soumise sur la base de l'approche forfaitaire (lump sum) et libellée en Francs Burundais. Tous les coûts liés à cette mission seront considérés par le/la consultant(e).

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent spécifier dans cette ventilation budgétaire **TOUS** les frais logistiques (frais de mission lors des descentes sur terrain, communication, location véhicule, carburant, etc. si cela fait partie des termes de références) et les honoraires, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus, ainsi que du nombre de descentes, conformément à ce qui aura été décrit dans la proposition technique. Le PNUD ne prendra en charge aucun frais supplémentaires.

Le réalisme des coûts indiqués pour les descentes sur terrain pourra être vérifié par le PNUD en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché. Le PNUD n'accepte pas les frais de mission excédant les taux en vigueur au sein du Système des Nations Unies au Burundi. Le PNUD se réserve le droit de négocier l'offre retenue dans les limites budgétaires et dans le cadre de référence.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite dans l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue par écrit entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire, sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD.

Les candidats consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme :

- o En adéquation avec les Termes de Référence de la mission
- o Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

* Evaluation Technique : 70 %

* Evaluation financière : 30 %

Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

Grille Evaluation de l'offre technique :

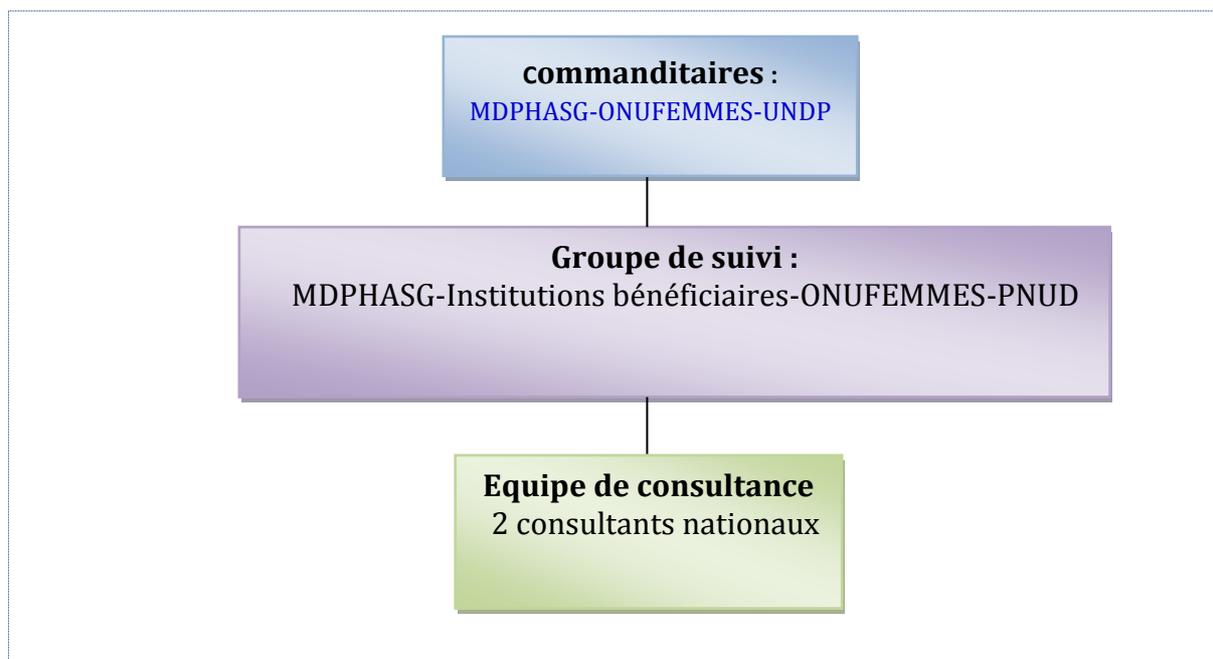
| Critères | Max. Point/ 100 |
|---|------------------|
| - Diplôme de niveau Maîtrise au moins dans une discipline liée à l'objet de la consultance | Critère exclusif |
| - Présentation de la compréhension de la mission, de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée – Inclus les journées maximales de missions de terrain | /50 |
| - Avoir une expérience pratique dans l'évaluation des programmes d'autonomisation de la femme ou projets similaires. - Avoir une bonne connaissance de la problématique de l'égalité des sexes et de l'autonomisation économique des femmes | / 35 |
| - Avoir une expérience d'au moins 5 ans en technique de suivi et d'évaluation des programmes de Microfinance au Burundi/ou des programmes ou politiques sociaux ; - Avoir une expérience d'au moins 5ans dans le domaine de l'analyse financière | 10 |
| - Avoir une expérience de collaboration avec le Gouvernement et les Agences du SNU | / 5 |

XI. Arrangements de gestion

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

| Rôle | Intervenants | Responsabilités |
|--------------------------------|---|--|
| Commanditaires de l'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge du Genre - ONUFEMMES - PNUD | <ul style="list-style-type: none"> - Fournir des conseils à l'évaluateur ; - Répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; - Allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; |

| Rôle | Intervenants | Responsabilités |
|----------------------------------|---|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Etre responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; - Recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence. |
| Groupe technique de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires nationaux, - Partenaires du SNU, partenaires de mise en œuvre, - Bénéficiaires. | <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Des ateliers seront organisés avec ce Groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport et les autres étapes du processus. |
| Co-gestionnaires de l'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> - Ministère en chargé du Genre - ONUFEMMES - PNUD | <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; - Fournir un appui en coordination au groupe de référence. - Fournir au consultant ou l'équipe de consultance l'assistance administrative et les informations. - Analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité. |
| Consultant(e)s | | <ul style="list-style-type: none"> - Soumettre l'approche méthodologique, - Collecter et analyser les données, - Animer les mini-ateliers d'information et de validation, - Développer et présenter le rapport provisoire et recueillir les avis et recommandations des commanditaires, - Soumettre le rapport final intégrant les avis et recommandations des commanditaires. |



1. Éthique d'évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation⁵

X. SIGNATURES ET VISAS

Cette activité a été prévue dans le PTA Genre sera entièrement financée par le PNUD entant que sa contribution aux efforts stratégiques de promotion de

| Project | Impl agent | PC Unit | Budget Dept | Fund | Activité | Donor | Oper Unit |
|----------|------------|---------|-------------|-------|------------|-------|-----------|
| 00100843 | 001981 | BDI10 | 30804 | 04000 | ACTIVITE 8 | 00012 | BDI |

⁵ <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.